

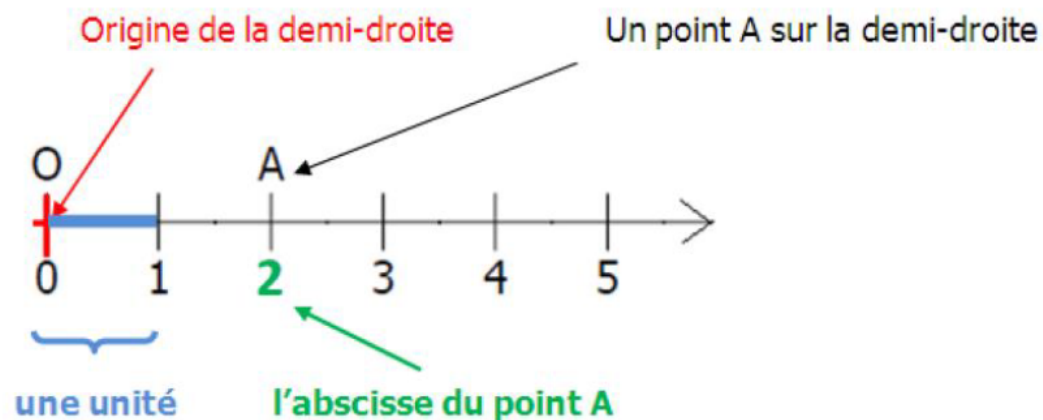
3 Demi-droites graduées

Définition :

Pour définir une demi-droite graduée, il faut :

- Une demi-droite dont l'origine marquera la graduation 0
- Une unité que l'on reporte **régulièrement** à partir de l'origine

Sur une demi-droite graduée, on peut placer un point, repéré par un nombre appelé **L'abscisse du point**.



on note : $A(2)$ qui signifie donc : **l'abscisse du point A est 2**